

ÉLECTRICITÉ, RÉSEAUX ET HAUTEUR

AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Préparation et passage de l'examen QCM AIPR pour les profils opérateur, encadrant et concepteur, en lien avec un centre d'examen agréé.

EN PRATIQUE

PUBLIC

Opérateurs, encadrants et concepteurs de travaux à proximité des réseaux

PRÉREQUIS

Aucun.

DURÉE

Préparation et examen, selon le profil

FORMAT ET LIEU

Intra-entreprise, sur votre site ou dans vos locaux.

ÉVALUATION

Examen QCM officiel, passé en ligne via un centre d'examen agréé.

VALIDATION

Attestation de compétences en cas de réussite, valable 5 ans

FINANCEMENT

Prise en charge OPCO ou CPF possible selon la formation, en partenariat avec des organismes de formation certifiés Qualiopi.

ACCESSIBILITÉ

Adaptable aux situations de handicap : contactez-moi.

TARIF ET DÉLAI

Sur devis, selon votre calendrier.

Delmazcpe - Alexandre Delmazure, EI - SIRET
945 151 272 00016
Mis à jour le 22 octobre 2026

Objectifs

1

Comprendre la réglementation anti-endommagement des réseaux

2

Identifier les différents réseaux et leurs risques

3

Appliquer les règles de prévention avant et pendant le chantier

4

Savoir réagir en cas d'endommagement d'un réseau

5

Se préparer et réussir l'examen QCM AIPR

Programme

MODULE 01 Réglementation anti-endommagement des réseaux : DT, DICT et guide technique

MODULE 02 Les différents réseaux et leurs risques

MODULE 03 Préparation du chantier, marquage et piquetage

MODULE 04 Techniques de travaux à proximité des réseaux

MODULE 05 Conduite à tenir en cas d'accident ou de dommage

MODULE 06 Entraînement au QCM, puis passage de l'examen officiel

Repères réglementaires

Depuis le 1^{er} janvier 2018, toute personne intervenant à proximité des réseaux enterrés ou aériens doit détenir une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR), délivrée par son employeur.

Trois profils existent selon le rôle : concepteur, encadrant et opérateur. Chacun a son propre examen.

L'AIPR est délivrée par l'employeur sur la base de l'attestation de compétences obtenue après réussite au QCM officiel.

L'examen est passé dans un centre d'examen agréé par le ministère chargé de l'environnement : je fais passer ce QCM.

La réglementation anti-endommagement impose aussi la déclaration de travaux (DT-DICT) et le respect du guide technique.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Code de l'environnement, articles R.554-1 et suivants

Arrêté du 15 février 2012 modifié (exécution de travaux à proximité des réseaux)

Guide d'application de la réglementation anti-endommagement

Repères à jour au 22 octobre 2026, donnés à titre informatif.

Détail par profil

Profil	Pour qui
Opérateur	Salariés intervenant directement sur un chantier à proximité des réseaux : conducteurs d'engins, opérateurs de travaux
Encadrant	Chefs de chantier et conducteurs de travaux de l'entreprise qui réalise les travaux
Concepteur	Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et bureaux d'études qui préparent les projets

Après la formation

Documents remis

Attestation de compétences en cas de réussite, valable 5 ans. Feuilles d'émargement et résultats de l'évaluation transmis à l'employeur.

Recyclage

Validité de l'attestation de compétences : 5 ans. Nouvel examen à prévoir avant l'échéance.

Suivi des échéances

Inscription gratuite au service de rappels : un e-mail avant chaque échéance de recyclage.



Votre formateur : Alexandre Delmazure

Formateur et Consultant QHSE, IPRP enregistré auprès de la DREETS. Plus de sept ans d'expérience QHSE en milieu industriel.

DEVIS ET ÉCHANGE : [DELMAZCOPE.COM/CONTACT](https://delmazcqe.com/contact)